

FRANCE – Le Doubs demande le maintien du moratoire

Par Christophe NOISETTE

Publié le 20/04/2006

La chambre d'agriculture du Doubs a adopté - 7 voix contre 3 et 12 abstentions - le 20 avril une motion appelant au "maintien du moratoire" sur la culture de PGM dans le département en raison des "difficultés de [leur] coexistence [...] avec les filières AOC, agrobiologiques ou sous label" [1]. La chambre d'agriculture du Doubs compte 18 élus FDSEA sur 22. "Ce texte est utopique. Je continue de penser qu'on doit avoir la possibilité de cultiver des OGM si on le souhaite", a affirmé Michel Delacroix, le président de la chambre, qui a déploré une "petite contradiction avec la position de notre syndicat au niveau national". En décembre 2005, la chambre d'agriculture du Jura avait adopté une motion similaire.

[1] AFP, 21 avril 2006